Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

https://www.badocc.org/

Association déclarée

Régie par la loi du 1er Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z

Conseil d'Administration 3/22-23

Présentiel

Samedi 4 février 2023

Membres Présentiel : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Martine CASTILLON, Florent CHAYET, Christophe FAULMANN, Philippe HAZANE, Christian PRIVAT.
Invité : Clément TISSIER.
Excusés : Germain BIEVLIET, Xavier BOHARD, Gilles CASTILLON, Alain GILLE, Janick KNAEBEL, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Fayza ZIOUECHE.
Absent : Kévin DELORY.
Salariés : François DURIER.

Votants : 8/17 membres du CA

Approbation du CR – CA 2 du samedi 10 décembre 2022 1

Communication du Président 1

Plan Emploi Fédéral 1

Championnats de France Jeunes 1

ANS 1

CROS 2

Locaux Narbonne 2

Secteur DEVELOPPEMENT STRUCTURATION/SPORT POUR TOUS et PREVENTION 2

Dialogue de Gestion 2023 2

Commission Sport Santé : intégration d'un nouveau membre 2

Projet d'action 'Colosse aux Pieds d'Argile' 2023 3

Secteur ADMINISTRATIF 3

Médecin de Ligue 3

Restructuration des secteurs 4

Informations diverses 4

Secteur FINANCIER 4

Secteur VIE SPORTIVE 5

Recherche d'entreprises pour le championnat sport en entreprise 5

Avenant règlement Coupe Inter-Comités 5

Informations Diverses 5

Secteur POLE RESSOURCES 7

Communication, marketing, partenariats : Sponsoring, mise en place de partenariats types, attribution de missions 7

La réunion commence à 10h00. C'est le troisième Conseil d'Administration en présentiel de la saison. Il se déroule à l'hôtel Campanile Cité Est de Carcassonne. Vous pouvez consulter le support de la réunion pour plus de détails ici : Diaporama CA 3 – 04-02-2023.

Approbation du CR – CA 2 du samedi 10 décembre 2022

VOTE 1 // POUR 8/8 voix

Le compte rendu du CA n°2 est adopté à l'unanimité.

Communication du Président

Plan Emploi Fédéral

Le Président a demandé la saisine de la commission Éthique et Déontologie de la Fédération auprès du Président de Fédération, qui pour des raisons organisationnelles n'a pas fait suivre le courrier. La commission s'est donc saisie seule et la procédure suit son cours.

La réponse à la demande de précisions concernant certains articles de la convention n'étant pas satisfaisante une relance a été effectuée. Par conséquent la Ligue est toujours en attente des premiers 5 000€ et n'a pas d'information supplémentaire sur les 5 000€ soumis à conditions.

Le Président espère un report sur 2023 selon la décision de la commission Éthique et Déontologie.

Championnats de France Jeunes

Aucun candidat n'a postulé pour l'organisation les Championnats de France Jeunes. Le club de Mulhouse se propose de prendre en main l'organisation à quelques mois de l'échéance, mais prévoit un déficit de 6 000€ dans leur budget prévisionnel en raison des subventions qu'ils ne pourront pas toucher au vu de la demande tardive.

Pour pallier ce déficit, la Fédération propose de se porter garante sur de la moitié du montant, laissant aux Ligues la prise en charge de l'autre moitié.

Les Présidents de Ligues ont échangé sur cette proposition. Une majorité d'entre eux s'est opposée, sur le principe, à la participation financière des Ligues. Une visioconférence a été organisée par la Fédération, qui s'est terminée par un point de blocage dans les échanges.

Il n'y a, à ce jour, aucune certitude quant à l'organisation des Championnats de France ou à la répartition financière du déficit anticipé.

Lors des échanges, le Conseil d'Administration considère que l'organisation des Championnats de France est d'une importance capitale mais d'ampleur fédérale et ne devrait pas être portée par les Ligues.

Le Président va soumettre un compte-rendu de position au prochain Conseil des Présidents de Ligues.

ANS

Lors du dernier conseil exécutif, il a été acté que le budget de l'ANS dédié au Sport serait diminué de 6 millions d'euros, passant de 81M€ à 75M€. Il faudra donc s'attendre à une baisse des subventions allouées.

CROS

Le CROS Occitanie monte un fonds de dotation privé pour attribuer des bourses aux athlètes prometteurs ou déjà médaillés, en perspective des JO, afin d'améliorer entre autres leurs conditions d'entraînement. Les joueurs Parabadminton occitans pourraient être concernés. Ce fonds est réservé au sport amateur.

Locaux Narbonne

Le prêt contracté pour l'achat des locaux de Narbonne arrive à échéance en septembre 2024. De ce fait découle la question de l'avenir de ces locaux.

Un groupe de travail est constitué pour étudier l'évolution possible du bien tout en tenant compte du personnel affecté à ce pôle. Il est composé de David ANGELATS, Anne-Sophie BIEULES, François DURIER, Christophe FAULMANN, Philippe HAZANE et Clément TISSIER.

Secteur DEVELOPPEMENT STRUCTURATION/SPORT POUR TOUS et PREVENTION

Dialogue de Gestion 2023

Le groupe de travail a envoyé un document d'enquête aux comités. 7 parmi les 12 ont répondu. Des rencontres avec la Ligue sont prévues pour structurer les projets.

Voici un tableau présentant la répartition des comités par axes aujourd'hui :

	12	30	31	32/65	34	46	81	Total
Axe1	X		X	X	X	X		5
Axe 2	X					X		2
Axe 3	X	X	X	X	X	X	X	7

Le groupe de travail va relancer les comités qui n'ont pas encore répondu.

La subvention se compose d'une part fixe donnée par la Fédération (75%) et d'une une part variable de la somme totale. 20 506€ sont attribuées à l'Occitanie, répartis par axes : 10 253€ sur l'axe 1, 4 101€ sur l'axe 2 et 6 152€ sur l'axe 3.

Pour mémoire, en 2022 la Ligue avait touché 24 886€ en totalité (part fixe + part variable).

La Ligue attend le versement du dialogue de gestion 2022 pour reverser aux comités selon les modalités actées lors du CA 2. Il reste, pour le reversement 2023, à définir le critère de participation des comités à l'AG de la Ligue.

Le Président présente les statistiques du nombre de licenciés de la saison au 31 janvier 2023. Le record historique (avant la crise sanitaire) est de 14 304 licenciés. Cette saison 14 236 badistes occitans ont adhéré à un club fédéré et ce nombre continue d'augmenter.

Commission Sport Santé : intégration d'un nouveau membre

La commission Sport Santé est aujourd'hui composée de Martine CASTILLON et François DURIER. L'objectif est de mettre en place des actions de prévention contre les violences morales et sexuelles dans le milieu du badminton, particulièrement à l'encontre des jeunes joueurs, au sein des EFB mais également des créneaux réguliers. L'association Colosse aux Pieds d'Argile est support de cette commission et accompagne les membres dans la mise en place de ces actions.

Myriam DE FAVERI, membre de la commission Parabadminton, juriste de formation, a fait part au cours d'échanges avec Martine CASTILLON lors des Championnats de France Parabadminton de Saint-Orens de son intérêt pour rejoindre la commission Sport Santé. Martine CASTILLON soumet donc sa candidature aux membres du CA.

VOTE 2 (à bulletins secrets) // POUR 8/8 voix

Myriam DE FAVERI intègre la commission Sport Santé sur décision unanime du CA.

Projet d'action 'Colosse aux Pieds d'Argile' 2023

Présentation des travaux de la commission et des objectifs à atteindre en 2025 par Martine CASTILLON et François DURIER. Retrouvez toutes les informations dans le document support : Présentation du projet Lutte contre le Harcèlement.

Objectif : réaliser des interventions de sensibilisation aux violences sexuelles, de harcèlement et de bizutage au sein des clubs de la région, avec pour public cible les jeunes des EFB et des clubs en général, les encadrants, les dirigeants, les parents, pour libérer la parole des victimes.

L'association Colosse aux Pieds d'Argile soutient la Ligue dans ses objectifs, apporte ses compétences dans la mise en place du plan d'action et forme les élus. Plusieurs interventions sont prévues, notamment lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 3 juin 2023. David ANGELATS propose d'utiliser les affiches pour communiquer sur ces problématiques (affiches Ligue et affiches fédérales).

Il est important de noter que chaque club a l'autorisation du Ministère des Sports de demander un certificat d'honorabilité et un extrait de casier judiciaire B3 à tous les encadrants et accompagnateurs sur compétitions bénévoles, sans passer par la Fédération. La présentation du certificat d'honorabilité est obligatoire pour les professionnels et automatique via Poona.

La présentation de ces documents pourrait rebuter certains bénévoles. Martine CASTILLON est donc en pourparlers avec la Fédération pour créer une licence "encadrant bénévole non joueur" gratuite afin que la vérification de ces documents se fasse en interne par le logiciel de l'État, sans pénaliser les concernés mais toujours dans l'objectif de protéger les potentielles victimes, à la manière d'autres Fédérations comme la FF Judo ou la FF Athlétisme.

Le CA souhaite demander à la Fédération que la Ligue soit pilote sur les projets de lutte contre le harcèlement et les violences dans le sport, car l'ensemble du territoire Français est concerné par ces problématiques et qu'aujourd'hui aucun projet fédéral y répondant n'est constitué.

Secteur ADMINISTRATIF

Médecin de Ligue

Le règlement médical fédéral a évolué. La Ligue a maintenant le choix entre maintenir ou supprimer le siège réservé au médecin de Ligue, sachant qu'il n'y a plus de nécessité impérative d'avoir un médecin de Ligue depuis 2014 suite à la suppression des surclassements et des certificats médicaux spécifiques.

Le maintien bloque un siège réservé aux hommes et un siège réservé aux femmes en cas de manque de candidat à ce poste, en respect de la parité. Le médecin actuel consulté, Florent CHAYET, est en faveur de la suppression du siège dédié.

Philippe HAZANE souligne la plus-value qu'apporte un médecin aux discussions du CA de par sa vision professionnelle des pratiques sportives. Retirer l'obligation de poste reviendrait à perdre à terme une composante clé des discussions du CA.

VOTE 3 // Maintien 2/8 voix Suppression 5/8 voix ABS 1/8 voix

La suppression du siège du médecin de Ligue est approuvée par le CA à la majorité, cette proposition sera soumise à la validation de l'AG du 3 juin en session extraordinaire (quorum haut, moitié des voix).

Restructuration des secteurs

Plusieurs commissions n'ont aujourd'hui ni responsables ni membres. Le Secrétaire Général a donc demandé aux responsables de secteurs d'étudier une possible restructuration de façon à regrouper des commissions entre elles afin qu'elles ne soient pas sous la seule responsabilité des salariés.

Vous pouvez consulter les propositions de restructuration et les besoins en bénévoles ( ) sur les diapositives 13, 14, 15, 16 et 17.

L'appel à bénévoles va être relancé.

La restructuration du secteur Vie Sportive est soumise au vote du CA.

VOTE 4 // Pour 8/8

La restructuration du Secteur Vie Sportive est adoptée à l'unanimité.

Informations diverses

- Calendrier régional des réunions de fin de saison 22-23

Le Secrétaire Général présente les dates des prochaines réunions fixées lors du dernier Bureau. Le calendrier est disponible en ligne : Calendrier Régional.

S'en suit une discussion autour des actions du Bureau lors du Championnat Régional Jeunes à Nîmes les 18 et 19 mars. Une réunion avec les territoires y sera programmée.

- Entretiens Individuels Professionnels

Les EIP se sont terminés avec ceux du pôle financier de Narbonne qui ont eu lieu fin janvier.

- Charte Télétravail

La charte a été mise en place en janvier 2022 ; elle évolue vers une tacite reconduction et le rôle décisionnaire du directeur a été ajouté dans plusieurs articles. La limitation à 1 jours de télétravail maximum par semaine est maintenue.

Secteur FINANCIER

Après le premier retour des budgets prévisionnels des secteurs le résultat provisoire déficitaire de - 22 995€ présenté lors du CA 2 passe à - 40 493€. L'augmentation des charges salariales à hauteur de 5% a été prise en compte (environ 25 000€). Les recettes possibles ont été minorées, l'augmentation du nombre des licences n'ayant pas été prise en compte. Le résultat définitif de 2022 tend vers l'équilibre et devrait être disponible pour le prochain CA.

Il est demandé aux secteurs et commissions de prévoir une priorisation des actions pour permettre d'intervenir sur les prévisions budgétaires.

Clément TISSIER présente par ailleurs un dispositif "calibreur" qui permettra d'affiner les budgets prévisionnels à l'avenir en reportant directement sur les budgets des commissions les potentielles hausses ou baisses du budget global Ligue ou en fixant des limites budgétaires pour certaines actions (chambres d'hôtel, …), entre autres. Il espère pouvoir le mettre en place d'ici la fin de l'année.

Secteur VIE SPORTIVE

Recherche d'entreprises pour le championnat sport en entreprise

Anne-Sophie BIEULES présente le projet de développement du championnat sport en entreprise (CORPO).

L'objectif est de recruter de nouvelles entreprises, soit par le biais des joueurs déjà licenciés dans des clubs (28 aux alentours de Toulouse), soit par contact direct des entreprises via LinkedIn.

Le CA suggère de prospecter également directement auprès des CE. Il est nécessaire d'identifier les entreprises qui ont un gymnase à disposition, bien que d'autres moyens d'accueil soient envisageables (accueil par les clubs, accueil par d'autres entreprises, accueil dans des structures payantes à l'heure).

Il pourrait être intéressant de se tourner vers les acteurs de l'Éducation Nationale que le secteur Développement est amené à rencontrer.

Avenant règlement Coupe Inter-Comités

La mise à jour du classement CPPH dans la nuit du 11 au 12 janvier 2023 par la Fédération Française de Badminton a entraîné une baisse de classement généralisée.

Le secteur Vie sportive propose de modifier la date de prise en compte des classements pour la participation à la Coupe Inter-Comités fixée dans le règlement actuel au 1er janvier de l'année concernée au 3ème jeudi de janvier (les classements sont mis à jour tous les jeudis) afin de tenir compte de la mise à jour de mi-janvier.

Le CA propose une prise en compte au 1er jeudi de février.

VOTE 5 // Pour 8/8

Les modifications du règlement de la Coupe Inter-Comités sont approuvées à l'unanimité avec une prise en compte des classements au 1er jeudi du mois de février de l'année concernée.

Informations Diverses

- Commission Compétitions Individuelles

Cette commission est en cours de création. 20 personnes impliquées dans les compétitions régionales, dont les responsables jeunes des comités, ont été contactées par Fayza ZIOUECHE, Manu DUBRULLE et Yannick GARNIER. 8 ont témoigné leur intérêt et ont été relancées pour participer à une première réunion en visioconférence la 2ème semaine de février. À l'issu de cette première rencontre, une proposition de fonctionnement et d'intégration de membres sera soumise au CA.

Un questionnaire a été envoyé à un groupe restreint de personnes concernées par les compétitions afin de faire remonter les problèmes rencontrés et établir des axes de réflexion. Ces retours viendront compléter les points soulevés lors des debriefs avec les organisateurs des compétitions régionales.

- Compétitions à venir

En parallèle du CA se déroule le CRJ 3 à Albi, dernière étape du Circuit Régional Jeunes avec le Championnat Régional les 18 et 19 mars 2023 à Nîmes (30).

Le Championnat Régional Vétérans est prévu à Gourdon (46) les 1 et 2 avril 2023.

La Coupe Inter-Comités se tiendra à Cahors (46) les 15 et 16 avril 2023.

Les inscriptions pour le Championnat Régional Vétérans et la Coupe sont d'ores et déjà ouvertes.

- Projet CLOT

La commission a préparé un état des lieux des Officiels Techniques en Occitanie. Le projet CLOT sera en construction de 2023 à 2025 avec 2 pôles principaux :

- Assurer un meilleur suivi des OT (feuilles d'activités, suivi des sanctions, etc…).
- Faire monter les OT en compétences (augmenter les formations, développer la formation continue d'arbitres, inciter à la montée au grade certifié, etc…).

Dans cette logique de formation continue, François DURIER souligne la venue de Gilles CAVERT, arbitre international, au CRJ 2 à Castanet-Tolosan (31) les 3 et 4 décembre pour superviser et conseiller les arbitres.

La CLOT souhaite également accompagner un Arbitre Fédéral dans son parcours de formation.

Le Directeur revient sur le séminaire des Directeurs de Ligue qui s'est déroulé les mardi 31 janvier et mercredi 1er février 2023 à Paris :

- Objectif 200 000 licenciés

La Fédération souhaite atteindre les 200 000 licenciés cette saison et a pour cela fixé des objectifs à atteindre pour chaque Ligue.

Elle développe aujourd'hui à travers une cellule de travail un outil de calcul du taux de saturation des clubs, en fonction du nombre de terrains et du nombre de créneaux, qui permettrait d'avoir une visibilité sur la possibilité de licenciation de chaque club selon un taux de saturation défini par l'outil en question. Chaque Ligue doit sélectionner 10 clubs de son territoire qui serviront d'échantillon test.

Cet outil permettrait à terme d'apporter aux clubs des éléments factuels pour les aider à obtenir des créneaux supplémentaires.

- Développement Durable

La Fédération veut travailler sur un projet de label développement durable. La Ligue Occitanie ayant un projet similaire, la question de travailler avec la Fédération est soulevée :

Avantages :

- Défendre des visions territoriales dans le projet
- Label reconnu par les institutionnels
- Éviter d'avoir un produit concurrentiel

Risques :

- Temporalité (secteur instable à la Fédération/processus décisionnaire long)
- Pas de maîtrise sur la communication
- Pas de maîtrise du suivi des clubs

Inconnues :

- Poste de Tristan AURAND renouvelé/remplacé ou non
- Dynamique de la commission : relance ou nouvelle dynamique

La réflexion est mise en attente et reportée à un prochain CA.

- Enquête ESSEC

La Fédération a lancé une enquête pilotée par l'ESSEC, école de commerce à Paris, pour étudier les retombées des actions d'inclusion et de développement durable au sein des clubs. L'enquête doit durer 2 ans et fait appel à 1 heure de travail par semaine, des temps de visioconférence et des temps de présentiel à Paris.

La Fédération a demandé à chaque Ligue (avant le CDF Parabadminton de Saint-Orens) de solliciter en 15 jours les clubs du territoire afin de candidater à cette étude. Les clubs de Blagnac et de Torreilles ont été sollicités pour l'inclusion parabadminton, les clubs de Castanet-Tolosan et Marciac pour le développement durable. Les clubs ont refusé de participer car ce projet demande une charge de travail trop conséquente.

La Fédération a par ailleurs demandé à la Ligue de s'engager dans le suivi de l'enquête développement durable. Cette demande a été déclinée par manque de temps à allouer à ce projet et par manque de visibilité sur l'avenir du poste de Tristan AURAND (désigné sur cette thématique). La Fédération s'est donc associée directement avec la société Compo'Plume.

- Pack affiliation

La Fédération a créé une nouvelle cellule de travail pour créer un pack d'affiliation pour les nouveaux clubs. Roxane VENUTI a été sollicitée pour intégrer cette cellule. Cette demande est refusée par le CA pour des raisons de charge de travail.

Secteur POLE RESSOURCES

Communication, marketing, partenariats : Sponsoring, mise en place de partenariats types, attribution de missions

La commission Communication avait proposé une plaquette de sponsoring qui a été abandonnée. Les packages sont aujourd'hui trop chargés et les ambitions ne sont pas assez définies. David ANGELATS présente un modèle créé par la Fédération de Rugby à titre de comparatif.

L'objectif est de créer un nouveau dossier pour rechercher du sponsoring et/ou du mécénat. Il est demandé au CA de se positionner sur les ambitions à mettre en avant, les contreparties d'un partenariat (invitation à des évènements Ligue, Fédéraux, mise en avant dans la communication, sur les compétitions régionales, etc…).

La commission Communication va travailler à la réalisation de ce nouveau dossier en partenariat avec les commissions concernées (sport en entreprise, compétitions, nouvelles pratiques, etc…).

Le Président remercie les administrateurs pour leur présence et leur donne rendez-vous le 15 avril 2023 pour le prochain Conseil d'Administration.

Président	Secrétaire Général
Christophe FAULMANN	Jean-François ANINAT